



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE
Tél : 03 85 50 46 98
Fax : 03 85 50 40 88
trambly@wanadoo.fr
www.trambly.com

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 Septembre 2011

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi 23 septembre deux mille onze à vingt heures trente, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Jacques Thord, Stéphane Charvet, Patrick Chatelet, Christian Chevalier, Bernard Perrin, et Mme Nathalie Carré.

Absents excusés : M. Christophe Balvay et Mme Séverine Da Silva

Absent : M. Jean-Marie Delon

Secrétaire de séance : M. André Forest

1 - INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS SUR LES DIFFERENTES REUNIONS INTERCOMMUNALES

Communauté de Communes de Matour et sa Région :

Le Maire commente le nouveau service « Transport à la demande » proposé à titre expérimental aux ressortissants de la Communauté de Communes de Matour et sa région, dans le cadre d'une délégation de compétence et de financement du Conseil Général de Saône et Loire. Ce dispositif sera mis en place à compter du 01^{er} octobre sur le territoire de la Communauté de Communes, ainsi qu'à Tramayes et Cluny. Après consultation, M. Didier Bourbon, Taxi Dompierrois est chargé de ce service. D'autre part, le Maire fait le point sur le schéma départemental de coopération intercommunale. Il explique aussi que la Communauté de Communes étudie actuellement la compétence « Plan Local d'Urbanisme » (P.L.U.) intercommunal.

Centre Communal d'Action Sociale :

Le loto gourmand du C.C.A.S. organisé le 17 septembre dernier a connu une bonne affluence.

La prochaine réunion est arrêtée au mardi 15 novembre à 20h, salle de la mairie.

SPANC du Clunisois :

André Forest et le Maire commentent les réunions du Spanc du Clunisois où il a été beaucoup discuté de la réforme des collectivités territoriales et de l'avenir de ce service public d'assainissement non collectif.

Rentrée scolaire 2011/2012 :

Nathalie Carré fait le point sur la rentrée scolaire 2011/2012 à l'École de Trambly avec M. Alain Dechenaux, enseignant et ses 26 élèves (7 CM2/19 CM1).

2 - TRAVAUX POUR L'EXTENSION DE L' ECOLE :

Le Maire rappelle l'attribution des marchés de travaux aux entreprises les mieux disantes pour les travaux d'extension de l'école (voir délibération du 26 juillet 2011) ; seul le lot n°16 « Electricité » n'avait pu être retenu.

Au vu de l'analyse des offres remises par les entreprises, et vérification par le Cabinet d'Architecture, le Maire propose d'attribuer le lot n°16 « Electricité », à l'entreprise la mieux disante : Patrice Bonhomme de Tramayes 71520, pour un montant de 17 657.55 € H.T.

Le Conseil Municipal, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer le marché de travaux correspondant.

Le Maire informe et commente la première réunion de chantier du 08 septembre dernier avec signature des marchés de travaux. Il invite les Elus dès le 19 octobre prochain à participer aux réunions de chantiers qui se tiendront tous les mercredis à 14 heures. Les travaux débiteront le lundi 24 octobre prochain. Il est décidé de transférer la Cantine scolaire à la salle communale du « Mille Club » à compter du 02 novembre pour une période de huit mois (jusqu'au 07 mai 2012). Une réunion s'est tenue le 20 septembre dernier pour discuter de ce transfert avec les responsables du restaurant scolaire, l'enseignant et les agents municipaux. Il a été décidé que les élèves feront le déplacement à pied avec deux accompagnateurs (l'enseignant et Philippe, Guigue Blondiaux agent communal en contrat aidé) ; une autre rencontre sera programmée prochainement au « Mille Club » pour discuter des modalités pratiques d'installation de la cantine dans ce lieu.

3 - DOSSIER « VILLAGES AVENIR » :

Le Maire commente la présentation du projet « Villages Avenir » relatif à la réhabilitation du site « Domas » ; il commente la rencontre du 26 août dernier avec M. Salvêque, Architecte des Bâtiments de France et Mme Gouin, Architecte de l'Atelier du Triangle. M. Salvêque serait d'accord pour une démolition complète des deux grands anciens bâtiments agricoles. Il demande un nouvel aménagement de l'espace public situé en face de la cour de la Mairie. Le petit bâtiment restant pourrait être réhabilité en un appartement locatif.

Le Maire présente le scénario de synthèse en date du 21 septembre dernier établi par l'Atelier du Triangle avec les nouveaux plans d'aménagement et le chiffrage des opérations.

Le Conseil Municipal,

- étudie les projets présentés qui se décomposent en 4 phases : 1°- Démolition de l'écurie, du hangar et de la grange, 2°- Aménagements extérieurs, 3°- Réhabilitation d'un appartement locatif, 4°- Construction éventuelle de 2 pavillons neufs ,
- étudie la mission de maîtrise d'œuvre établie par l'Atelier du Triangle pour la démolition des deux bâtiments (dossier de permis de démolir, consultation des entreprises, analyse des offres, suivi des travaux),
- décide de solliciter une autre proposition pour cette même mission auprès du Cabinet Monin-Bonin,
- souhaite que ces démolitions puissent se réaliser dans les meilleurs délais.

4- APPARTEMENTS LOCATIFS :

Appartements communaux de l'ancienne cure :

Le Maire fait part à l'assemblée des différents départs de locataires.

-M. Michaël Dufraigne - appartement n°3, ce prochain week-end,

-Melle Christelle Chatelet et M. Franck Thevenet - appartement n° 2, le 13 décembre prochain,

Vu les demandes de locations parvenues en Mairie et présentées, le Conseil Municipal,

- décide d'attribuer l'appartement n° 3 à Mme Odette Balon et l'appartement n°2 à Emmanuel et Annie Gachot,
- autorise le Maire à signer les baux correspondants avec les locataires.

André Forest informe que les trois gîtes « du Moulin de la Vallée » sont à ce jour loués régulièrement.

5- EMPRUNTS COMMUNAUX :

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'école, la commune doit réaliser un emprunt d'un montant de 150 000€. en complément des subventions obtenues. Le Maire a pris contact avec différents établissements financiers.

6- BULLETIN MUNICIPAL 2011 :

La première réunion de préparation du bulletin municipal 2011 est fixée le mardi 18 octobre prochain, à 20 heures 30, salle de la Mairie.

7- QUESTIONS DIVERSES :

Réunion d'informations municipales :

Cette réunion d'infos municipales pour l'ensemble de la population Tramblyronne est fixée au samedi 22 octobre 2011 à 10 H 30, salle de la Mairie.

Agence Postale Communale :

Le Maire donne connaissance d'un courrier reçu le 12 août dernier de la Direction Territoriale de l'Enseigne la Poste Bourgogne Sud relatif au nouveau montant de l'indemnité compensatrice mensuelle (1 070[€]) versée aux agences postales communales à partir du 1^{er} janvier 2011. Le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer l'avenant correspondant à la convention APC avec la Direction de La Poste.

Virement de Crédit :

Le Maire présente la proposition de virement de crédit du Budget communal 2011 pour permettre le paiement de certaines dépenses d'Investissement :

Le Conseil Municipal,

- Décide le virement de crédit n° 1 suivant :

Budget Communal - Année 2011

Section d'Investissement - dépenses :

- Compte 2183 - 84	+ 1 500.00 €
- Compte 21318 - 83	- 1 500.00 €

Amortissement - Année 2011 :

Budget général - durée d'amortissement des subventions

Le Maire décide, conformément à l'article L 2321- du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que les dotations aux amortissements des immobilisations constituent des dépenses pour les Communes, d'amortir les immobilisations.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- adopte à l'unanimité le barème ci-joint fixant la durée d'amortissement des immobilisations.

Bernard Perrin informe qu'il serait nécessaire de broyer les haies, route de la déchetterie.

D'autre part, les propriétaires et les exploitants agricoles seront avisés afin qu'ils réalisent régulièrement l'élagage des haies des terrains bordant les voies communales.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal
jeudi 10 novembre 2011 à 20h30, salle de la Mairie.**